

Nancy, le 15 décembre 2021

Monsieur le Directeur départemental
des finances publiques de Meurthe-et-Moselle
Monsieur le Président du CHSCT 54
Monsieur le Président du CTL 54

SPLASH-INFO
CHAMBOULE TOUT A LUNEVILLE
Lettre ouverte à Monsieur Gautier

J'ai assisté, à ma grande surprise, ce lundi 13 décembre 2021 à un chamboulement sur le site de Lunéville, consistant à faire déménager les agents du SIP sur deux plateaux de l'aile gauche du rez-de-chaussée, alors que nous avons eu un CHS-CT le 8 décembre 2021 et un CTL le 9 décembre 2021.

Pour votre information, un des deux plateaux était inoccupé depuis plus de deux ans, suite à un affaissement mineur de la dalle porteuse et à la suite d'une expertise technique. Ce plateau est donc actuellement occupé par quatre agents.

En l'absence d'informations sur ce déménagement soudain aux membres du CHS-CT et du CTL, les représentants du personnel de Solidaires Finances se posent un certain nombre de questions sur cette précipitation.

Nous souhaiterions savoir s'il y a eu la visite d'un expert pour permettre la nouvelle occupation de ce plateau ou alors vous pouvez nous affirmer que le danger n'est plus d'actualité.

Monsieur Willer, CTL fini, m'avait expliqué qu'un diagnostic amiante avait été effectué sur le site de Lunéville au rez-de-chaussée et que l'on avait découvert que les revêtements du plateau anciennement occupé par six agents comportaient de l'amiante.

Je lui ai répondu que j'étais très étonné puisque lors du début des travaux effectués dans les années 1998 – 1999 les sols des trois plateaux étaient bruts de décoffrage, si l'on peut dire ainsi, et que seuls les piliers de soutènement en béton armé étaient visibles à tous les étages.

Cet Hôtel des Impôts avait été inauguré en novembre 1999 par Monsieur Parent, alors Directeur adjoint de la DGI. Nous sommes donc étonnés que l'on puisse encore découvrir de l'amiante 22 ans après alors que son utilisation est interdite depuis le 1^{er} janvier 1997.

Nous déplorons donc qu'aucune information ne nous ait été donnée lors des deux dernières instances car comme vous nous l'avez indiqué : « *c'est simplement une question de respect mutuel qui permet un dialogue social de qualité* ». Nous aurions souhaité être destinataires du DTA (Dossier technique amiante).

Nous espérons aussi que l'installation des futurs espaces de convivialité, espaces de co-working ou espaces de travail partagé dans les autres sites du département n'engendreront pas des bouleversements comme pour les agents du SIP de Lunéville au détriment des conditions de vie au travail et de l'amélioration des cadres de vie au travail.

Patrick Duhem
Représentant Solidaires Finances au CHS-CT
Représentant Solidaires Finances Publiques au CTL